

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Saint-Denis, le

Sécheresse précoce et appel à la sobriété en eau

Alors que la saison des pluies (de novembre à mars) devrait normalement **reconstituer les réserves en eau**, l'île fait face à un **déficit pluviométrique important** depuis janvier 2026. Résultat : les cours d'eau du Nord et de l'Est voient leurs débits chuter, les nappes souterraines leur niveaux baisser, et les réserves s'affaiblissent plus tôt que prévu. **Une situation préoccupante**, selon le dernier bulletin de l'[Office de l'Eau de La Réunion](#).

Pourquoi une telle sécheresse ? Des pluies en chute libre

Pour rappel, la saison des pluies s'étend classiquement de décembre à avril, et elle concentre la majeure partie des précipitations de l'année. Après des cumuls de précipitations **excédentaires** aux normales en fin d'année 2025 (+26 % en novembre, +36 % en décembre), 2026 marque un **revirement brutal** :

- **Janvier 2026** : **-45 %** de pluie (230 mm au lieu de 430 mm attendus).
- **Février 2026** : **-60 %** (190 mm pour 460 mm).
- **Mars 2026** (au 15 mars) : **seulement 40 mm** pour une normale de 410 mm.

Cause principale : l'absence de dépressions tropicales et des pluies **irrégulières et insuffisantes**. Les excédents de fin 2025 ont été **effacés** par ce déficit, fragilisant les ressources.

Appel à la vigilance : comment agir ?

La situation reste **maîtrisée à court terme**, mais **l'absence de recharge en pleine saison des pluies est un signal d'alerte**. Si le déficit persiste, des **tensions sur la ressource** pourraient survenir dès les prochaines semaines. Par ailleurs, la saison des pluies touche à son terme, et même d'éventuelles pluies dans les semaines à venir ne suffiront pas à combler le déficit.

La situation est **particulièrement alarmante** dans **l'Ouest**, où le rythme de recharge de la nappe souterraine du Port reste insuffisant.

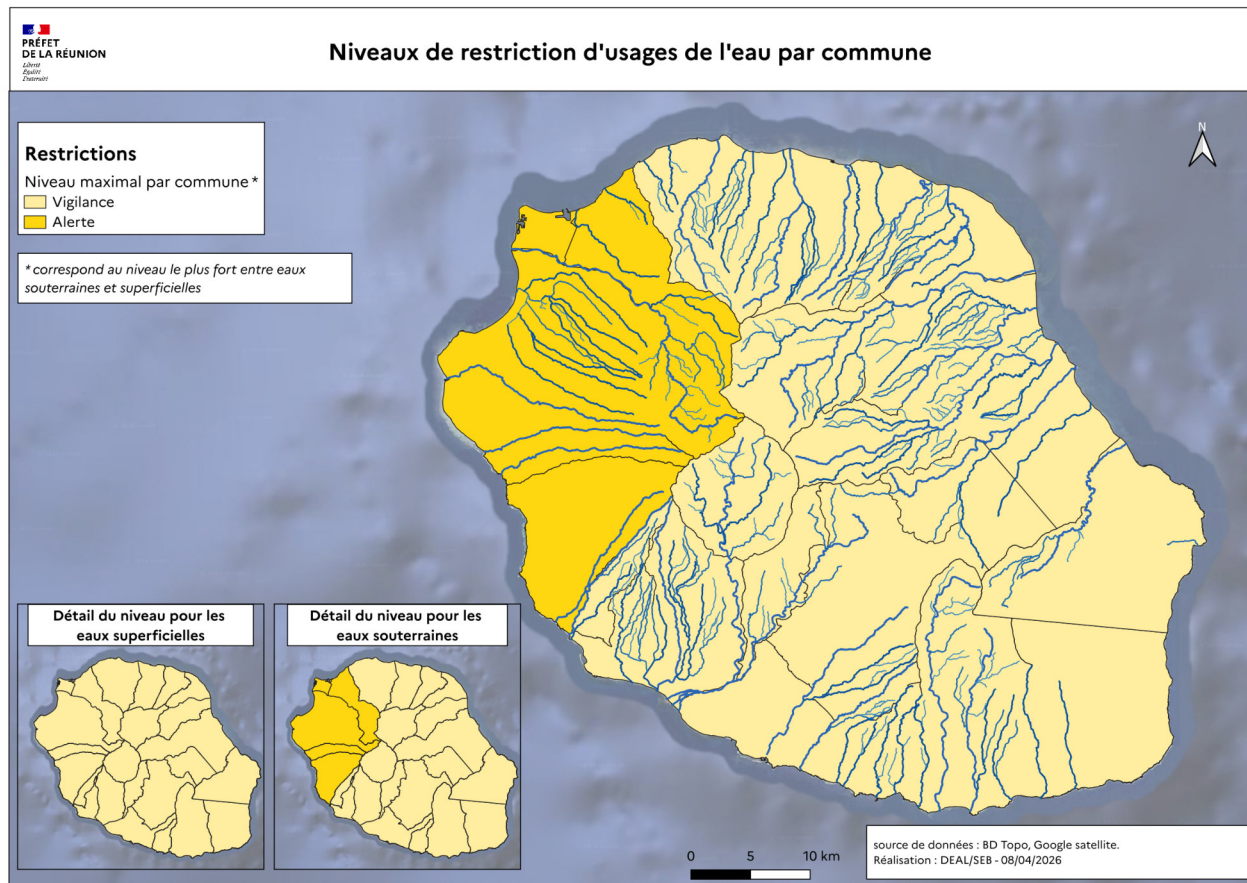
De plus, les **niveaux de conductivité** mesurés dans plusieurs nappes de l'Ouest atteignent des seuils **préoccupants**, signes d'intrusion d'eaux salées dans les nappes. Les seuils critiques ne doivent pas être franchis afin de préserver durablement la qualité de cette ressource.

Pour garantir l'eau potable à tous sur le long terme, le préfet Patrice Latron édicte donc des

mesures adaptées :

Niveau de VIGILANCE activé sur l'ensemble du territoire, pour les ressources superficielles et souterraines : pas de restrictions, mais un appel à la responsabilité collective.

Niveau d'ALERTE activé pour les eaux souterraines à Saint-Paul, Le Port La Possession, Trois-Bassins et Saint-Leu : des restrictions d'usage de l'eau (arrosage, lavage des véhicules, etc.) entrent en vigueur. Chaque goutte économisée compte pour recharger les nappes et conserver leur qualité !



Que faire concrètement ?

- **Vérifier les mesures applicables dans sa commune** via le [site VigiEau](#) ou en mairie.
- **Adopter les gestes économes** : limiter les arrosages, privilégier les douches courtes, éviter le lavage des véhicules hors stations professionnelles, etc.
- **Signaler les gaspillages** ou prélèvements illicites aux services de la préfecture ou des mairies.
- Utiliser des systèmes d'irrigation économes en eau : ne pas arroser en journée, privilégier le goutte à goutte.

Service régional de la communication interministérielle

Téléphone : 0262 407 419 / 434 / 457

Courriel : communication@reunion.gouv.fr

Internet : www.reunion.gouv.fr/ / Twitter – Facebook – Instagram – LinkedIn : @Prefet974

Sollicitations presse : <https://wkf.ms/3kc53kb>